



Message : #1sos, c pour mon papa. licenciement pour faute grave,

Par **lili26ans**, le **20/02/2008** à **20:20**

bonjour!

mon pere bosse pour une boite depuis 17ans. elle a changé 3 fois de gerants. il est agent d'entretien, il nettoie les allées dans un immeuble ou il est lui meme prprietaire dun appart. son second employeur lui a envoyé des courrier davertissement disant quil ne faisait pas son boulot correctement. et le 3 eme souhaite le liscencier pour faute grave. que peut il faire? merci par avance!!

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **21/02/2008** à **18:51**

Bonsoir,

Si ça n'est que des avertissements, qu'il faut qu'il réponde, par écrit, et qu'il justifie qu'il réalise bien son travail...

Si la procédure est déjà engagée, il doit saisir le conseil de prud'homme s'il conteste les conditions et les motifs de son licenciement.

Cordialement,

Antoine ETCHEVERRY
www.etcheverry-avocat.com

Par **lili26ans**, le **22/02/2008** à **13:19**

tout d'abord un grand merci pour votre réponse. en ce qui concerne les courriers d'avertissement qu'il a reçus, ceux-ci datent de bientôt 1 an. doit-il y répondre tout de même, et surtout ces courriers il les a reçus du second gérant. Alors à qui doit-il écrire pour contester ces lettres d'avertissement?
merci